SÉMINAIRE

AUBERGE DU PAYS DE RETZ

Rue du grand pré - Zone de loisirs
44710 PORT-SAINT-PERE (30 minutes de Nantes)

02 40 04 84 84
aubergedupaysderetz@orange.fr

3 SALLES DE 6 À 300 PERSONNES

Hôtel Restaurant ☆☆☆☆
Auberge
DU PAYS DE RETZ

QUI SOMMES NOUS ?

L'Auberge du Pays de Retz et l'Hôtel Nuit de Retz****
forment un élégant établissement accueillant des séminaires d'entreprises.
Situé en pleine nature du Pays de Retz, c'est un lieu idéal pour allier travail, convivialité et détente le temps d'un séminaire.

Hôtel Restaurant ☆☆☆☆
Auberge
DU PAYS DE RETZ

AUBERGE DU PAYS DE RETZ

UNE CUISINE MAISON ET DES PRODUITS FRAIS

L'Auberge du Pays de Retz vous propose une cuisine traditionnelle, gourmande et créative, mais également grillades, rôtissoire et produits de la mer.
Après un parcours brillant dans différents établissements avec Christian Constant, Les Frères Roux ou Paul Bocuse, notre chef Gabriel Bouteiller saura vous faire découvrir de nouvelles saveurs à travers un mélange de mets et de vins sélectionnés avec amour.
Attaché à une cuisine de qualité, le chef saura vous transmettre son affection pour les produits frais dans l'assiette !
Côte restaurant, venez admirer l'impressionnant grill qui trône dans la salle principale et fera le bonheur de vos papilles, mais qui ravira également vos yeux et mettra en éveil votre odorat.

Petites ou grandes tables, tout est possible grâce aux 3 salles spacieuses.

NOMBREUX SERVICES :

Bar
Restaurant
Soirées à thème
Organisation d'évènements
Location de salle
Service traiteur
Plats et buffets à emporter

Hôtel Restaurant ☆☆☆☆
Auberge
DU PAYS DE RETZ

HÔTEL NUIT DE RETZ ****

Best Western

43 CHAMBRES SPACIEUSES ET CHALEUREUSES SUR LES THÈMES ZEN, OCÉAN ET AFRIQUE

Pour vous réveiller en douceur, un petit-déjeuner buffet gourmand vous sera servi dans le hall spacieux.
Composé de produits frais et variés, sucrés et salés, boissons chaudes et jus de fruits pressés.

Également à votre disposition un espace privatisable avec sauna, hammam, jacuzzi et service de massage pour une pause bien-être.

Vous apprécierez notre oasis nichée au cœur de la propriété où vous pourrez vous détendre en flottant dans une piscine à 28 °C ouverte d'avril à début octobre selon la météo.

PARKING ET EXTÉRIEURS :

Parking extérieur gratuit et sécurisé
(Équipé de caméras de surveillance et fermé la nuit entre 23h00 et 07h00)
50 places ainsi que de 2 places pour personnes à mobilité réduite
1 place plus large est prévue pour garer car ou camion

Vous pouvez également trouver sur le parking de l'Auberge, une borne électrique.

Hôtel Restaurant ☆☆☆☆
Auberge
DU PAYS DE RETZ

HÔTEL NUIT DE RETZ ****

4,5 Excellent 239 avis

N° 1 sur 2 chambres d'hôtes à Port-Saint-Père

- Emplacement
- Propreté
- Service
- Rapport qualité / prix

SOIRÉE ÉTAPE
(chambre, petit-déjeuner et dîner)
A partir de 110.00€
(hors taxe de séjour)

CHAMBRE AVEC PETIT-DÉJEUNER
A partir de 90.00€
(hors taxe de séjour)

Sachez que pour tout séminaire résidentiel validé, nous offrons la nuit avec petit déjeuner à l'organisateur

Hôtel Restaurant ****
Auberge
DU PAYS DE RETZ

ESPACES SÉMINAIRE

3 salles aux ambiances différentes, pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes.

- Wifi illimité
- Kit papeterie (stylos et feuilles)
- Paperboard et feutres
- Vidéoprojecteur
- Grand parking gratuit
- Borne électrique

Hôtel Restaurant ☆☆☆☆
Auberge
DU PAYS DE RETZ

SALLE 1

Location de salle
105.00€

Café d'accueil
5.00€ par personne

Pauses
5.00€ par personne

Salle intimiste de 24m²

Lumière naturelle

6 personnes maximum

Dispositions : rectangle, théatre et U

Hôtel Restaurant ☆☆☆☆
Auberge
DU PAYS DE RETZ

SALLE 2

Location de salle 1/2 journée
160.00€

Location de salle à la journée
220.00€

Café d'accueil
5.00€ par personne

Pauses
5.00€ par personne

Salle intimiste de 20m²

Espace pause privatif

15 personnes maximum

Dispositions : rectangle, théatre, classe et U

Hôtel Restaurant ☆☆☆☆
Auberge
DU PAYS DE RETZ

SALLE 3

Location de salle 1/2 journée
15.00€ par personne

Location de salle à la journée
20.00€ par personne

Café d'accueil
5.00€ par personne

Pauses
5.00€ par personne

Salle de 250m² avec entrée indépendante

Lumière naturelle

20 à 300 personnes maximum

Dispositions : rectangle, théâtre, classe, U, banquet et cocktail

Hôtel Restaurant ☆☆☆☆
Auberge
DU PAYS DE RETZ

TEAM BUILDING & INCENTIVES

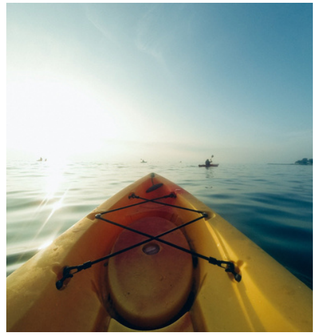

Afin de générer de la cohésion lors de votre séminaire, nous proposons différentes activités animées par nos partenaires.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIVITÉS DANS NOTRE ETABLISSEMENT :

Activités à thèmes : Casino, Farwest, Jeux basques, Soirée 80, Pirates des Caraïbes, Koh Lanta, Babyfoot humain, Escape Game, Enquêtes policières ...

Spectacles : Ventriloques, Magiciens, Hypnotiseurs, Chanteurs, Danseurs, Transformistes...

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIVITÉS AVEC NOS PARTENAIRES :

Laser Game, Canoë, Bateaux électriques, Paddle...

À PROXIMITÉ VENEZ DÉCOUVRIR :

Planète Sauvage à 4.5km, Port-Saint-Père
Espace Nature à 0.5km, Port-Saint-Père
La Maison du Lac de Grand Lieu à 5km, Bouaye

Hôtel Restaurant ☆☆☆☆
Auberge
DU PAYS DE RETZ

ENVIE DE VENIR NOUS VOIR ?

Hôtel Restaurant ☆☆☆☆
Auberge
DU PAYS DE RETZ

NOUS TROUVER

Aéroport Nantes Atlantique - 11 km - 19 minutes en voiture

Gare de Nantes - 23.2 km - 30 minutes en voiture

De Rennes / Vannes / Paris ou stade de la Beaujoire
Sortie n°52a porte de Bouguenais, direction Noirmoutier, Pornic
Sortie Zone de loisirs de Port-Saint-Père
L'Auberge se situe à 50 mètres sur ce même axe

De Bordeaux ou de l'aéroport Nantes Atlantique
Sortie n°52b porte de Bouguenais, direction Noirmoutier, Pornic
Sortie Zone de loisirs de Port-Saint-Père
L'Auberge se situe à 50 mètres sur ce même axe

Hôtel Restaurant ★★★★
Auberge
DU PAYS DE RETZ

Nous contacter

Service commercial

02 40 04 84 84
aubergedupaysderetz@orange.fr

Suivre notre actualité

https://www.auberge-pays-retz.fr/fr/

Membres

Qualité Tourisme
Tourisme & Handicap
tables & auberges de France
Loire Atlantique tourisme-loireatlantique.com
Association Française des Maîtres Restaurateurs
Plat Fait Maison

Hôtel Restaurant ★★★★ Auberge du Pays de Retz

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

CONDITIONS DE RÉSERVATION :

Toute réservation n'est confirmée qu'après retour du devis établi par l'Auberge du Pays de Retz signé avec l'apposition « Bon pour Accord », un acompte à hauteur de 30% du montant prévisionnel de la commande, ainsi que les « Conditions générales de Vente » signées avec l'apposition « Bon pour Accord, lu et approuvé »

La location incluse dans le contrat se limite à la salle indiquée et uniquement à cette salle. Dans le cas où le client outrepasserait ses droits et investirait tout autre lieu, la direction facturera systématiquement la location ainsi que les dédommagements.

GARANTIE DE RÉSERVATION :

1 - Location de salle : Le nombre exact de participants devra être confirmé avec la liste nominative au plus tard 10 jours avant la date de la réunion.

2 - Hôtel : La rooming-list devra être communiquée au plus tard 10 jours avant la date d'arrivée. Les locations de chambres vont de 15h00 le jour de l'arrivée, jusqu'à 12h00 le jour du départ. Un second acompte de 50% du montant prévisionnel restant vous sera demandé.

3- Repas : Le(s) menu(s) devra(ont) être établi au plus tard 10 jours avant la prestation.

CONDITIONS D'ANNULATION :

Toute annulation faite à plus de 10 jours de la date de la manifestation entraînera le remboursement des acomptes versés.

Toute annulation survenant entre 48h et 10 jours avant la date d'arrivée des participants entrainera la facturation de 50% du prix des prestations réservées et annulées.

Pour toute annulation 24h avant la date d'arrivée des participants, ainsi que pour les "no-show", l'Auberge et l'Hôtel factureront la totalité des prestations réservées et annulées.

SALLES ET MATÉRIELS :

Tout matériel manquant ou détérioré sera facturé sur la base de la valeur de remplacement ou de réparation et payable au fournisseur dès réception de la facture.

Tout aménagement et toute décoration spécifique (drapeaux, logo, signalétique…) sont soumis à l'appréciation et à l'accord préalable de l'Auberge et devront être déposés au plus tard 48 heures avant la date du début de la manifestation. Si des colis doivent être livrés, le client-organisateur doit en informer l'Auberge au plus tard 15 jours avant la date prévue de livraison. Pour des raisons de responsabilité et de sécurité, toute livraison non annoncée sera systématiquement renvoyée à l'expéditeur.

RESPONSABILITÉ :

L'hôtel ou son personnel ne pourront être tenus responsables des pertes ou vols de quelque nature que ce soit, affectant le client-organisateur, les participants ou les visiteurs, sauf dans la mesure où le bien concerné aura préalablement été confié explicitement à la charge de l'établissement contre récépissé régulier.

EXTRAS :

Tous les extras doivent être réglés sur place par chacun des participants avant leur départ. A défaut de règlement de ces prestations par les participants, ces sommes seront directement imputées sur la facturation principale du séminaire.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT :

Le règlement des prestations se fera au départ de l'Auberge (sauf accord préalable de la Direction à la signature du devis) ou à réception de facture sous un délai de 8 jours maximum après la date de départ du client.

CLAUSE PÉNALE :

A défaut de paiement dans le délai imparti ci-dessus, le client devra régler à compter du jour de l'échéance sans mise en demeure préalable, et sans préjudice de tous dommages et intérêts :

- Une indemnité fixée à titre de clause pénale égale à 15 % du montant TTC de la créance impayée (renouvelable jusqu'au terme de l'échéance)

Hôtel Restaurant ☆☆☆☆
Auberge
DU PAYS DE RETZ